

Les écrits de patriotes au Québec : circulation, conservation, diffusion et invention (1837-2001)

Marie-Frédérique DESBIENS, Université Laval

Mon but en traçant ces lignes est de combler une lacune qui existe dans tous les écrits publiés sur la Rébellion de 1837. Ayant été témoin oculaire des événements de cette époque et y ayant pris une part active depuis le commencement jusqu'à la fin, le lecteur peut compter sur la véracité des faits que je vais lui mettre sous les yeux.

Isidore DesRivières, *Mémoires de l'Insurrection de 1837. Récit d'un Fils de la Liberté*, 1898.

Des décennies après les Rébellions de 1837-1838, plusieurs patriotes, à la manière de DesRivières, vont entreprendre un véritable projet de réhabilitation visant à contrer un grave défaut des livres d'histoire : celui de raconter les événements par personne interposée. Au moment où il rédige, en 1877, une série de lettres à ses enfants qui contiennent « le récit des troubles politiques de 37-38 dans lesquels [il] a pris une part si active », Hypolite Lanctot y voit non seulement un moyen de « perpétuer les doux entretiens de famille quand [il] ne ser[a] plus », mais aussi l'occasion unique de « mettre [sa] plume de la partie » et d'accomplir une « œuvre d'utilité¹ ». Quant à lui, Amédée Papineau entend réunir, dans ses *Souvenirs de jeunesse* écrits vers 1880, « tout ce qu'[il] pourrai[t] trouver de la vie intime autant que publique de [son] père, de [son] grand-père et d'autres aïeux² ». Cet ex-Fils de la Liberté déplore d'ailleurs :

l'absence de Mémoires dans nos mœurs canadiennes tandis que chez tous les peuples civilisés, hommes et femmes qui ont quelque instruction, [...] se font un devoir de tenir un journal et des notes plus ou moins quotidiennes [où] ils consignent [...] les mille petits incidents sociaux, domestiques, intimes et secrets, qui font mieux connaître un peuple, une époque, les mœurs et la vie réelle et entière, que les généralités recueillies par les historiens³.

Par leurs écrits, les anciens patriotes souhaitent léguer leur mémoire propre et non un simple exposé des faits. Mais, en dépit des vœux d'un Lanctot ou d'un Papineau, la majeure partie des spécialistes des Rébellions ont, par la suite, répété la « faute » en évacuant de leur interprétation des insurrections les témoignages directs laissés par les acteurs de cette période. De même, du côté de la littérature, les critiques ont longtemps négligé d'en faire une étude sérieuse et approfondie. En examinant de plus près l'itinéraire chaotique de ces textes, on constate que les chercheurs, en s'attaquant à un tel corpus, ont été confrontés à de nombreux obstacles d'ordre matériel. Il conviendra ici d'étudier le parcours type d'un écrit patriotique afin d'en déterminer les problématiques particulières. D'abord, au plan de la circulation, il sera possible de voir que les rebelles, retranchés de leur environnement social premier, ont dû développer maints stratagèmes pour rejoindre leurs proches. En ce qui concerne la conservation, on notera que ces textes pour le moins compromettants ont le plus souvent été gardés sous le sceau secret avant d'être, dans le meilleur des scénarios, remis aux centres d'archives nationaux ou, dans le pire des cas, enfouis dans des réserves privées. Au stade de la diffusion, sera analysée la trajectoire éditoriale des correspondances, journaux et mémoires de patriotes, et plus particulièrement leur redécouverte dans les années 1990. En fin de course, une brève réévaluation de la position des chefs nationaux des années 1830 au Bas-Canada permettra de découvrir qu'ils faisaient également figures d'écrivains.

Circulation : les voies (voix) de la lettre

Pour les patriotes de l'époque, la lettre revêt une importance capitale. Sa double fonction communicative et cognitive donne aux destinataires l'opportunité d'entretenir des liens avec divers correspondants et de s'exprimer ouvertement sur leur situation personnelle comme sur leurs idéaux politiques. Incarcérés à la prison de Montréal en 1839, réfugiés en sol américain à la suite de la première insurrection de 37 ou encore exilés en Nouvelle-Galles-du-Sud après celle de 38, les révolutionnaires mettront tout en œuvre pour rester en étroite relation avec les leurs. Les textes de patriotes écroués au Pied-du-Courant nous révèlent tout d'abord l'identité de

certains intermédiaires privilégiés dans la transmission des lettres aux destinataires extérieurs. D'emblée, il faut dire que, durant les premiers temps de leur emprisonnement, les patriotes sont soumis à des règles extrêmement strictes. Les rebelles sont complètement coupés du dehors et doivent, par conséquent, élaborer des stratégies pour faire passer leurs messages de l'*intra* à l'*extra-muros*. Il est vrai que les règles de vie de la prison s'assoupliront après quelques mois et que les patriotes pourront alors recevoir des visiteurs, mais les prisonniers préserveront malgré tout une certaine « tradition du secret ». À preuve, la première lettre que Siméon Marchesseault destine à sa femme, mais qu'il adresse à François Côté, cultivateur de Saint-Charles. Cette missive et les autres *Lettres à Judith* fournissent d'utiles informations concernant les difficultés de vivre en prison et d'y correspondre :

Tu me dis que tu es surprise de ce que tu n'as pas reçu de réponse à tes deux dernières lettres ; il n'y a rien d'étonnant pour moi dans ta surprise, car tu n'es pas prisonnière, toi : il t'est permis de voir et de parler à ceux à qui tu as affaire, mais moi qui suis sous les verrous, [...] je ne m'étonne pas qu'il ne m'ait été remis qu'une lettre de toi depuis le 12 de mars jusqu'au 7 de mai. Je ne doute nullement que tu m'aies écrit dans cet intervalle, mais tes lettres, si elles ont été remises aux tourne-clefs, ont resté dans les poches de ces hommes obligeants, de ces voleurs de profession, car tu me dis avoir envoyé du beurre et un rôti. Eh bien ! Je n'ai rien reçu de tout cela. Ainsi vois à quelles gens nous avons affaire et combien il est facile de faire parvenir nos lettres à leurs adresses⁴.

Sarcastique, l'épistolier ajoute encore : « Quand tu m'écriras, adresse tes lettres comme suit : Aux soins de M. Devillerais, à la Prison Nouvelle. Cet individu est honnête et complaisant et je pense qu'il me les remettra, lui ». De la même façon, la plupart des patriotes tenteront de se créer des réseaux individuels afin de recevoir au départ des vivres, plus tard des mots. Mis à part les familles et amis des prisonniers, quelques personnes, jouissant d'un accès facile aux cellules, joueront un rôle de premier plan auprès des patriotes-correspondants de l'époque. Les « femmes qui portent la soupe », comme les appelle Wolfred Nelson, assureront plusieurs échanges entre condamnés et récepteurs externes. Dans sa biographie de Mère Émilie Gamelin, surnommée à l'époque « l'ange des

prisons », Denise Robillard souligne l'apport fondamental de ces femmes bénévoles dans la circulation des écrits de patriotes :

Presque tous les jours, les Montréalais voient Madame Gamelin se diriger vers la prison avec une compagne. [...] Elles pénètrent dans l'établissement carcéral un panier de provisions au bras. La nouvelle se répand vite. Émilie, qui compte des amis et des alliés dans tous les partis, n'hésite pas à se faire la messagère des familles et des prisonniers et remet aux uns et aux autres les lettres et les colis qui lui sont confiés⁵.

Un autre intermédiaire, un homme celui-là, apparaît tout aussi indispensable dans la transmission des lettres de détenus : il s'agit de Pierre-Jacques Beaudry, chargé de tenir les livres et autres documents de la prison. Si l'on en juge par le nombre de lettres de remerciements qui lui furent adressées, Beaudry était très apprécié des condamnés. Manifestement, lors de son travail à la prison du Pied-du-Courant, il contribua à faire circuler certains de leurs écrits. Ainsi, malgré les efforts des autorités en place pour faire taire les « voix patriotiques », les rebelles, par leurs textes, se sont découvert différents accès au monde extérieur.

Comme dans le cas des patriotes emprisonnés, les rebelles réfugiés aux États-Unis à la suite de la première insurrection devront user de tactiques singulières. En raison de la précarité du service postal des années 1830-40, tous les correspondants doivent s'impliquer dans l'acheminement de leurs écrits. Quand on est patriote, il va sans dire que les choses se compliquent encore davantage. Pour éviter d'être repérés, les révolutionnaires vont opter pour des voies de communication officieuses plutôt qu'officielles. Quand il écrit à Ludger Duvernay, en novembre 39, Nelson précise :

Depuis que j'ai écrit cette lettre, M. Prévost a suggéré qu'il serait imprudent d'envoyer les documents par la poste. Je n'ai donc pas agi ainsi, mais je le ferai à la première occasion ou les apporterai moi-même⁶.

Autour de Duvernay, éditeur du *Patriote canadien* aux États-Unis et de *La Minerve* au Bas-Canada, puis de Cyrille-Hector-Octave Côté, rédacteur au *North American* de Swanton, de solides réseaux

s'établissent. Dans le but de recenser chacune de ces filières, des recherches approfondies restent cependant à faire, car près de trois mille textes patriotiques sont à compiler. Il serait également d'un grand intérêt de se pencher plus avant sur les pratiques d'écriture et de lecture qu'entraîne cette circulation incertaine. Des écrits de patriotes laissent croire, par exemple, que ces derniers avaient conçu une technique de transcription et d'inventaire pour tenir à jour leurs correspondances. En plus d'envoyer parfois deux ou même trois copies d'une lettre presque similaire afin de garantir sa réception, les patriotes donnent aussi souvent en ouverture la liste exhaustive des lettres reçues. Les différentes missives sont également lues en famille, entre amis et souvent réadressées à de nouveaux destinataires. C'est là que l'on comprend toute la portée des séances de lecture dites publiques au XIX^e siècle.

Pour les patriotes exilés en Australie après les batailles de 1838, correspondre devient une épreuve de force. La poste transatlantique étant très rudimentaire, une lettre peut prendre de trois à douze mois avant d'atteindre sa destination. C'est en partie ce qui explique que les expatriés préfèrent le journal, les souvenirs ou les mémoires à la lettre. Dans un des cahiers qu'il rédige de 1839 à 1845, François-Maurice Lepailleur explique :

C'est bien difficile que d'écrire à sa famille d'ici et je crois que c'est impossible d'avoir aucune nouvelle de sa famille auparavant d'envoyer une lettre. Il faut la donner ouverte afin que le commandant la voie, ainsi que M. Bourdon. Et après il faut qu'elle soit montrée ouverte aux autorités de Sydney. Il faut que nos lettres soient visitées par tous ceux qui veulent les voir. Il faut être au dernier malheur pour endurer de pareilles disgrâces. Il n'y a rien au monde de plus pénible et de plus malheureux qu'un prisonnier exilé!⁷

Le journal de Lepailleur, comme plusieurs autres écrits personnels de patriotes ramenés au pays par leurs auteurs vers 1840, mettra plus de cent cinquante ans avant d'être édité en version intégrale. Mais comment ces textes ont-ils pu traverser les siècles? Par qui, où et dans quelles conditions ont-ils été préservés?

Conservation : archives et collections privées

Avant la fondation des Archives nationales du Canada (ANC) en 1872, les textes de patriotes étaient conservés par leurs rédacteurs, par les destinataires ou des descendants. Dans les années 1870 et suivantes, plusieurs papiers ont été confiés à ces mêmes archives canadiennes où des fonds spécifiques concernant certains acteurs des Rébellions ont été constitués. Au fil des ans, les ANC ont fait l'acquisition de multiples documents patriotiques tant officiels que personnels ; bien qu'elles disposent d'une documentation indispensable sur les insurrections, ce sont les Archives nationales du Québec (ANQ), créées en 1920, qui conservent les écrits les plus intéressants en ce qui a trait aux patriotes. S'y retrouvent notamment, les fonds « Papineau-Bourassa », « Famille de Lorimier », « Jean-Joseph Girouard », « Ludger Duvernay » et « Jean-Baptiste-Henry Brien » ainsi que la collection « Rébellion de 1837-1838 » et la série des « Événements de 1837-1838⁸ ». Par ailleurs, s'il permet de mettre la main sur des documents d'une inestimable valeur, ce système de conservation réserve aussi bien des surprises aux « chasseurs d'autographes ». En premier lieu, il faut savoir que la lettre demeure en tout temps le bien du destinataire, du destinataire ou encore du descendant héritier et que les textes en question sont habituellement déposés dans les fonds de ces derniers, ce qui entraîne parfois des difficultés considérables. Avec les textes de rebelles, il en va souvent de deux choses l'une : soit l'on ne connaît pas le nom précis d'un possesseur et il devient alors impossible de retrouver le manuscrit recherché, soit ce possesseur était un illustre inconnu dont l'histoire n'a pas retenu le nom et par conséquent aucun fonds n'est consacré à sa mémoire. Du point de vue du chercheur, les restrictions imposées par les donateurs constituent également un important problème. À titre d'exemple, soulignons que certaines lettres de Louis-Joseph Papineau, conservées aux ANQ, ne seront rendues publiques qu'en 2030, selon les volontés de la descendance du grand tribun. Outre la conservation en archives, il existe une forme de préservation non officielle, celle des collections et des fonds personnels. Comme il a été stipulé précédemment, la lettre relève avant tout du domaine privé. Ainsi, aucun propriétaire n'est tenu de faire don ou mention des papiers qu'il

possède aux différents centres d'archives. Il arrive également que certains documents d'une importance capitale ne soient tout bonnement pas conservés. Combien ont été égarés ou même détruits? À ce propos, les quelques phrases suivantes extraites d'une lettre de Louis Perrault sont éloquentes : « Les patriotes de Swanton sont priés d'envoyer cette lettre après lecture aux patriotes de Highgate et ceux-ci par lecture aux MM. Blanchard, père et fils, à Franklin. Les MM. Blanchard après lecture la brûleront. Gardez le secret!⁹ ». Le mot d'ordre est donné et c'est pourquoi maintes pièces ne sont jamais parvenues jusqu'à nous. En outre, les législations française et québécoise permettent à l'auteur de l'écrit intime et aux légataires de s'opposer à toute forme de publication ou de diffusion. Cependant, les documents patriotiques n'ont pas tous été destinés au secret le plus complet. À l'époque même de leur rédaction, certains ont fait leur entrée dans la sphère publique grâce à la volonté exprimée par leurs auteurs et aussi grâce à l'intervention de sympathisants très actifs.

Diffusion : du journal à l'édition critique

Dans les années 1839-40, certains écrits de patriotes trouvent écho dans les journaux acquis à la cause nationale. Deux quotidiens mis sur pied par des patriotes réfugiés et publiés en terre américaine vont jouer un rôle particulièrement significatif dans la diffusion des textes de rebelles : le *North American* et *Le Patriote canadien*. Cyrille-Hector-Octave Côté du *North American*, publie plusieurs biographies de patriotes qu'il accompagne de textes issus de leurs plumes. Des lettres de Joseph-Narcisse Cardinal, de Charles Hindenlang, de Chevalier de Lorimier y sont diffusées pour la première fois, en traduction anglaise, bien avant de paraître au Canada. Pour sa part, Ludger Duvernay du *Patriote Canadien* reprend plusieurs textes collectés par son ami Côté et les intègre en version française à son quotidien. Entre les deux journalistes une foule de textes patriotiques circulent, mais dans la clandestinité. Dans une lettre, Côté confie à Duvernay :

Je viens de recevoir une longue liste de papiers de Montréal, parmi lesquels se trouvent plusieurs lettres de Lorimier. Elles me sont données sous le sceau du secret, c'est-à-dire que je dois garder par-

devers moi qui me les a envoyées et à qui diverses de ces lettres ont été écrites. [...] J'ai d'autres papiers par-devers moi que je n'ai pas le temps de transcrire aujourd'hui pour votre papier, mais que je me ferai un devoir de vous faire parvenir aussitôt que les circonstances me le permettront¹⁰.

Le *North American* et *Le Patriote canadien* assurent en somme une première diffusion aux écrits de révolutionnaires. De l'autre côté de la frontière, il faudra attendre l'année 1845 avant que ne paraisse un premier récit de patriote : le *Journal d'un exilé aux terres australes* de Léandre Ducharme. Suivra en 1852 la publication d'*Échappé de la potence. Souvenirs d'un prisonnier d'État canadien de 1838* de Félix Pourté. Ces tirages en volume représentent deux exceptions, puisque la plupart des écrits de patriotes diffusés au Bas-Canada le seront à travers des quotidiens et des « revues nationales ». Par exemple, les *Notes d'un condamné politique* de François-Xavier Prieur sont d'abord publiées dans *Les Soirées canadiennes* avant d'être réunies en livre vers 1884.

Peu après, au début du XX^e siècle, ce sont les conservateurs qui se découvrent un nouvel intérêt pour les textes de patriotes et qui les divulguent notamment dans le *Bulletin des recherches historiques*, organe du Bureau de l'archiviste à Québec, et le *Rapport des Archives publiques du Canada*. Il s'agit d'une première éclosion de publications de textes patriotiques. Par la suite, des années 1930 aux années 1970, on constate une absence quasi totale de parutions d'écrits de rebelles alors que la majeure partie des chercheurs semblent s'intéresser davantage aux Madeleine de Verchères et aux Dollard Des Ormeaux, perçus comme les véritables pionniers de l'histoire canadienne. C'est dans les années 1970 que le courant historiographique de la nouvelle histoire, né en France avec l'École des annales au tournant des années 1930-40 et importé plus tard au Québec, permettra de lever le voile sur des héros plus modestes souvent délaissés au profit du grand récit officiel. Le climat politique de ces années 70 favorise également le recours aux idéologies nationalistes dont les textes patriotiques sont incontestablement empreints. Les écrits d'obscurs rebelles sont tout à coup édités et préfacés par des intellectuels de renom. En

1972, Robert-Lionel Séguin publie, aux Éditions du Jour, le quatrième cahier du journal de Lepailleur. Dans le même esprit, c'est à Hubert Aquin que l'on doit la réédition, en 1974, du journal de Ducharme suivi des notes de Prieur, encore aux Éditions du Jour. Par contre, ces cas demeurent isolés. La maison Réédition-Québec fait elle aussi, au cours de cette décennie, quelques tentatives de publication d'écrits de patriotes (entre autres avec le *Journal d'un Fils de la Liberté* d'Amédée Papineau et le témoignage de Poutré), mais ce n'est que dans les années 1990 que le phénomène d'éditions de textes patriotiques prend toute son ampleur. De 1992 à aujourd'hui, Georges Aubin, à lui seul, a fait paraître plus de douze textes de révolutionnaires établis et annotés. Il faut également signaler les œuvres éditées par Renée Blanchet, *Une femme patriote : correspondance de Julie B. Papineau* et *Correspondance de Lactance Papineau*, l'ouvrage présenté par John Hare et Renée Landry, *Souvenirs d'un patriote exilé en Australie* d'Hypolite Lanctot, de même que les *Dernières lettres* de Chevalier de Lorimier, rassemblées pour la première fois en 1996 par Jean-François Nadeau et rééditées en 2001.

Ce nouvel engouement pour la période des Rébellions, et conséquemment pour les écrits de patriotes, peut s'expliquer par trois causes principales. Premièrement, la numérisation des archives permet une plus grande accessibilité à ces textes souvent ignorés par la postérité : « Avant l'avènement d'Internet, les collections d'archives ne pouvaient être consultées qu'à Ottawa et l'accès à distance se limitait aux exemplaires sur microfilm dans les bibliothèques locales¹¹ ». Un second facteur d'influence résiderait dans la multiplication des recherches portant sur les identités nationales, à l'heure de la globalisation. Enfin, l'entreprise de légitimation entourant les écrits intimes au Québec participe sans aucun doute de cette reconnaissance du patrimoine écrit du XIX^e siècle¹². La redécouverte de textes révolutionnaires fait plus que les remettre en circulation ; elle leur donne un second souffle. De matière à construction identitaire, les écrits de rebelles sont également devenus peu à peu matière à invention littéraire.

Invention : portraits d'écrivains

Depuis des décennies déjà, la plupart des commentateurs des rébellions s'entendent pour accorder aux patriotes le statut de héros nationaux. On n'a qu'à penser à l'histoire des patriotes de Laurent-Olivier David, publiée en 1884, dans laquelle les insurrectionnaires sont littéralement portés aux nues, aux felquistes qui, dans leur manifeste, se réclament de leurs ancêtres les patriotes ou encore au drapeau vert-blanc-rouge flottant aux côtés du fleurdelisé le 24 juin de chaque année. La mémoire des Rébellions persiste sans conteste. Selon Jean-Paul Bernard, « c'est le présent qui suscite et dirige une certaine lecture du passé. On a donc des patriotes au goût du jour et au goût de chacun¹³ » Fils de la liberté ou Frères Chasseurs, cultivateurs ou orateurs, les rebelles semblent néanmoins former, dans les manuels d'histoire, une masse homogène. Ce que l'on retient surtout, c'est l'image populaire du patriote, fusil à l'épaule, capot d'étoffe grise, tuque et ceinture fléchée en guise de costume. Le patriote est perçu comme un homme du peuple, un combattant du pays.

L'histoire officielle paraît avoir occulté très tôt l'image de l'intellectuel patriote et par-dessus tout celle de l'écrivain patriote. Pourtant, déjà dans les années 1830, les têtes pensantes du mouvement se percevaient en tant qu'hommes de lettres et se représentaient comme tel. Sous la plume de Jean-Joseph Girouard, dessinateur patriote incarcéré au Pied-du-Courant entre 1838 et 1839, Chevalier de Lorimier est saisi, crayon à la main, dans un moment de réflexion avant la rédaction d'une lettre ou d'un mot. La pose en dit long sur les aspirations littéraires du condamné. À cette époque, comme en fait foi la désormais célèbre toile d'Antoine Plamondon où le sujet-Papineau tient sur ses genoux un recueil des œuvres de Cicéron, le savoir, dans les portraits, était plutôt symbolisé par le livre ou la bibliothèque. Quelques peintres mettaient bien à l'avant-plan des plumes, des encriers, des manuscrits, des partitions de musique, mais très rarement, voire jamais, des hommes ou des femmes écrivant. Pour les chefs patriotes, impuissants devant l'échec des insurrections armées, la lutte s'est indéniablement

poursuivie dans l'écriture, comme en témoignent ces quelques rimes de Girouard :

Canada ma belle patrie / Sors enfin de l'obscurité / Puisse sur la
rive chérie/ Régner la douce liberté / Hélas! Quand pourrons-
nous / Dans leur sang venger l'univers / Ah! Cette liberté que
j'aime / n'est qu'en mon cœur et dans mes vers¹⁴.

Dans le même ordre d'idées, Robert-Shore-Milnes Bouchette, auteur de quelques traités topographiques sur le Bas-Canada, produit en 1839, à l'intérieur des murs de sa cellule, une série de quatre autoportraits où il se met en scène, vraisemblablement en train d'écrire ses mémoires, qui seront recueillis par son fils Errol Bouchette et édités en 1903 par Alfred-Duclos Decelles. Plusieurs patriotes, membres de la nouvelle petite bourgeoisie et par définition très instruits pour l'époque, se sont vus contraints, bien malgré eux, de troquer la plume contre le mousquet. Mais il n'en demeure pas moins qu'il s'agit, à quelques exceptions près, de nos premières figures d'écrivains et, de surcroît, d'écrivains romantiques. Fervent lecteur de Lamartine et de La Mennais, Joseph-Guillaume Barthe tend, dans ses souvenirs de prison¹⁵, à reproduire leur style lyrique. Lorimier, quant à lui, n'échappe pas à l'esthétique romantique recelant le pathos et la dramatisation, pas plus d'ailleurs que François-Xavier Prieur. Un patriote anonyme à qui Lucille Drolet réclame un mot pour son album va même jusqu'à signer Victor Hugo son médiocre pastiche.

À la lumière du parcours difficile qu'ont connu les textes de patriotes au Bas-Canada, il est aisé de comprendre pourquoi historiens et littéraires les ont souvent laissés pour compte. Dans un premier temps, on l'a vu, c'est la circulation même de ces écrits qui pose problème. Les stratégies employées par les insurrectionnaires (emprisonnés, réfugiés ou exilés) dans le but de transmettre leurs témoignages personnels sont diverses et complexes. Si quelques intermédiaires ont joué un rôle évident dans ce processus, d'autres, plutôt secondaires et dont l'identité reste voilée, y ont sans aucun doute participé à l'insu de tous. À l'étape de la conservation, les divers obstacles reliés à la cueillette des manuscrits, préservés tan-

tôt dans les centres d'archives nationaux, tantôt dans des collections personnelles, ont pu être mis au jour. L'analyse de la trajectoire de diffusion des textes patriotiques a ensuite révélé le silence éditorial qui les a entourés jusqu'à présent, privant ainsi pendant longtemps les spécialistes de sources secondes accessibles.

Aujourd'hui mieux armés devant ce phénomène historique et littéraire, les chercheurs, grâce à une relecture des écrits patriotiques, proposent de nouvelles pistes d'interprétation. Bien plus que des « reliques glorieuses d'un temps révolu¹⁶ », les correspondances, mémoires et journaux écrits par les hommes de 1837-1838 constituent des objets d'étude fascinants pour les historiens actuels, mais aussi, comme on a eu l'occasion de le constater récemment, des sources d'inspiration novatrices pour les créateurs contemporains¹⁷.

NOTES

¹ Hypolite Lanctot, *Souvenirs d'un patriote exilé en Australie*, texte établi, avec introduction et notes, par John Hare et Renée Landry, Sillery, Septentrion, coll. « Les cahiers du Septentrion », 1999, p. 87.

² Amédée Papineau, *Souvenirs de jeunesse (1822-1837)*, texte établi, avec introduction et notes, par Georges Aubin, Sillery, Septentrion, coll. « Les cahiers du Septentrion », 1998, p. 15.

³ *Ibid.*, p. 16-17.

⁴ Siméon Marchesseault, *Lettres à Judith*, introduction et notes par Georges Aubin, Sillery, Septentrion, coll. « Les cahiers du Septentrion », 1996, p. 37-38.

⁵ Denise Robillard, *Émilie Tavernier-Gamelin*, Montréal, Éditions du Méridien, 1988, p. 128.

⁶ Robert Nelson, *Déclaration d'indépendance et autres écrits*, édition établie et annotée par Georges Aubin, Montréal, Comeau & Nadeau, 1998, p. 69.

⁷ François-Maurice Lepaillier, *Journal d'un patriote exilé en Australie (1839-1845)*, texte établi, avec introduction et notes, par Georges Aubin, Sillery, Septentrion, 1996, p. 71.

⁸ La collection « Rébellion de 1837-1838 » et la série des « Événements de 1837-1838 » contiennent divers documents concernant les assemblées des patriotes, les manœuvres militaires des Fils de la Liberté, l'organisation des Frères Chasseurs, les procès subis par les insurrectionnaires et leurs condamnations. Des examens volontaires de rebelles, des témoignages de citoyens canadiens, des correspondances rédigées par des prisonniers et des officiers anglais de même que quelques poèmes patriotiques y sont aussi rassemblés.

⁹ Louis Perrault, *Lettres d'un patriote réfugié au Vermont*, textes présentés et annotés par Georges Aubin, Montréal, Éditions du Méridien, coll. « Mémoire québécoise », 1999, p. 21.

¹⁰ Lettre de Cyrille-Hector-Octave Côté à Ludger Duvernay, ANQ, Fonds Ludger Duvernay, P 68-3, pièce 313.

¹¹ Archives nationales du Canada, *La mémoire collective de la nation. Une introduction aux Archives nationales*, <http://www.archives.ca>.

¹² Durant les années 1990, des groupes de recherche sur la littérature personnelle sont créés au sein des universités (notamment le laboratoire sur les écritures de l'intime sous la direction de Manon Brunet à l'UQTR) et des ouvrages scientifiques sur le sujet foisonnent (entre autres ceux de Françoise Van Roey-Roux, *La littérature intime du Québec*, de Pierre Hébert, *Le journal intime au Québec : structure, évolution, réception*, et de Yvan Lamonde, *Je me souviens : la littérature personnelle au Québec*).

¹³ Jean-Paul Bernard, *Les rébellions de 1837-1838. Les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 16.

¹⁴ *Jean-Joseph Girouard et les patriotes de 1837-1838 : portraits*, notes bibliographiques par Clément Larin, Montréal, Osiris, 1973, p. 21.

¹⁵ Joseph-Guillaume Barthe, « Un séjour dans une prison », *Au Pied-du-Courant. Lettres des prisonniers politiques de 1837-1839*, textes établis et annotés par Georges Aubin, Montréal / France, Comeau & Nadeau / Agone, 2000, p. 195-205.

¹⁶ Laurent-Olivier David, *Les patriotes de 1837-1838*, Montréal, Beauchemin, 1884, p. 264.

¹⁷ À ce propos, il faut souligner qu'en 1999, Michel Brault donne pour titre à son film portant sur le second soulèvement de 38 une phrase extraite de la lettre de Lorimier à Adèle Berthelot : *Quand je serai parti...vous vivrez encore*. Pour sa part, Pierre Falardeau, réalisateur d'un long métrage relatant les derniers moments de Chevalier de Lorimier intitulé *15 février 1839* et présenté en 2001, met dans la bouche de son personnage central le testament politique écrit par le « vrai » condamné peu avant de monter au gibet. Et c'est sans parler de la scène où les époux Lorimier se font leurs adieux dont le canevas paraît avoir été ébauché, non pas dans les années 1990, mais bien cent cinquante ans plus tôt, en 1840, par Prieur dans ses *Notes d'un condamné politique*.